

Novec prépare une station de dessalement

- Une étude doit déterminer l'emplacement, la capacité, le format du PPP ...
- La filiale de la CDG vient de remporter ce marché
- Délai de livraison: 24 mois

C'EST parti pour l'étude d'impact du projet de grande station de dessalement de l'eau de mer pour la région Casablanca-Settat. Le cabinet Novec vient de remporter ce marché lancé en mai dernier. L'étude sera menée pour le compte de la Direction de recherche et de planification de l'eau (DRPE). L'Agence régionale d'exécution des projets (Arep) siège également dans le comité de suivi de cette étude de faisabilité, dont le coût s'élève à 3,9 millions de DH.

La filiale de la CDG devra plancher sur l'établissement des bilans besoins (ressources en eau et besoins en eau potable) et des équipements à différents horizons afin de déterminer la capacité de l'usine de dessalement. L'étude, d'une durée de 24 mois, devra aussi déterminer le site optimal d'implantation du projet et en déterminer le mode de gestion et de fonctionnement.

Le cabinet adjudicataire devra aussi préparer une étude d'impact environnemental, une analyse du cadre institutionnel, juridique et organisationnel ainsi que les documents nécessaires à la passation du contrat de partenariat public-privé (PPP).

Dans le détail, l'étude technique devra déterminer les zones qui seront alimentées ainsi que la capacité de production de la station de dessalement. Plusieurs variantes d'implantation seront également analysées. Les résultats de l'étude devront servir de base pour la préparation du rapport de l'évaluation préalable qui sera soumis à l'examen



Le barrage Al Massira risque de ne plus être en mesure de sécuriser l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation. Il assure à la fois l'irrigation des périmètres du Tadla, du Haouz, et des Doukkala, ainsi que l'alimentation en eau potable des villes de Khouribga, El Jadida, Safi, Béni Mellal, Marrakech, Casablanca, Settat et Berrechid et des zones avoisinantes (Ph. L'Economiste)

de la commission de PPP. Ils permettront aussi d'apporter les données suffisantes au partenaire privé pour établir son offre avec précision

L'adjudicataire doit analyser les systèmes d'approvisionnement en eau potable des villes, des centres urbains et ruraux, des douars et des projets industriels et touristiques susceptibles d'être alimentés par la station de dessalement de l'eau de mer. Cette analyse devra comprendre toutes les composantes, notamment les stations de traitement, les conduites d'adduction et les réseaux de distribution.

Aujourd'hui, l'approvisionnement en eau potable de la côte atlantique de la région Casa-Settat est assuré à partir des ressources en eau des deux bassins hydrauliques de l'Oum Er Rbia et du Bouregreg-Chaouia.

Les ressources en eau du bassin du Bouregreg, mobilisées au niveau du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah, sont allouées

en totalité à l'alimentation en eau potable de la zone côtière Rabat-Casablanca. Les périodes de sécheresse affectent de manière

significative la garantie de mobilisation des ressources en eau au niveau de ce bassin. D'autre part, le bassin de l'Oum Er Rbia souffre d'un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande en eau. En effet, ce bassin assure à la fois l'irrigation des périmètres du Tadla, du Haouz et des Doukkala, ainsi que l'alimentation en eau potable des villes de Khouribga, El Jadida, Safi, Béni Mellal, Marrakech, Casablanca, Settat et Berrechid ainsi que des zones avoisinantes.

Compte tenu des aléas climatiques, cette situation ne cessera de s'accroître notamment au niveau de la retenue du barrage Al Massira qui risquera de ne plus être en mesure de sécuriser l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation. Le recours au dessalement de l'eau de mer dans la région Casablanca-Settat est indispensable afin de sécuriser, d'une part, l'approvisionnement en eau potable de la zone atlantique entre El Jadida et Casablanca, et d'autre part, de soulager la pression sur les ressources en eau du bassin de l'Oum Er Rbia. □

Aziza ELAFFAS